FORVATEC

Organisme de formation conventionné, enregistré sous le numéro 52 72 01122 72 auprès du Préfet de région des Pays de la Loire

Programme Générique de Formation VE-VH niveau 3
LA PREVENTION DES RISQUES ELECTRIQUES (maintien de qualification)

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, le participant aura acquis :

- Les compétences nécessaires afin d'intervenir en toute sécurité sur véhicule électrique ou hybride, dans le respect de la norme NF C18-550
- Les savoir et savoir-faire permettant de maintenir son habilitation électrique B1XL/B2XL$_{\text{dépanneur-remorqueur}}$

Public

- Personne habilitée intervenant sur véhicule électrique ou hybride et réalisant des opérations de dépannage-remorquage

Prérequis

- Disposer d'un titre d'habilitation valide (B1XL-B2XL dépanneur-remorqueur)

Durée

- 1 jour (7 heures)

Effectif

- Limité à 8 personnes par session

Dates et Lieux

- Nous consulter

Programme de la formation

☐ Activité théorique (en salle) ☐ Activité pratique (en salle ou en Atelier)

Evaluation des connaissances	Test de début de stage (*) *(*) Questionnaire destiné à évaluer les connaissances du stagiaire en amont de la formation.*
1 - Risques électriques et prévention	Les causes d'accident d'origine électrique / Les dangers du courant électrique sur le corps humain / Synthèse des risques inhérents aux VE-VH / Comportement en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique / La prévention par le comportement / Les EPI / Balisage de la zone de travail / Outillage spécifique / L'indice de protection
2 - La réglementation	Historique / Les différentes opérations / L'habilitation électrique / Les symboles d'habilitation / Les zones d'interventions / Tableau récapitulatif selon la NF C18-550
3 - Rôles et limites d'intervention	Hiérarchie / Personnel habilité / Personnel non-habilité
4 - Opérations de dépannage-Remorquage	L'analyse du risque / Conduite à tenir en cas de véhicule en panne / Conduite à tenir en cas de véhicule accidenté / Le guide d'intervention d'urgence (ERG) / Synthèse d'une intervention
5- Analyse d'ERG	Analyser et interpréter un guide d'intervention d'urgence (ERG)
6 - Mise en sécurité et intervention sur VE-VH (avec avis sur habilitation électrique)	Intervention de dépannage-remorquage sur VE-VH / Respect des règles de sécurité et des moyens de protection obligatoires / Remplissage des documents administratifs / Avis sur habilitations B1XL/B2XL$_{\text{dépanneur-remorqueur}}$
7 - Opérations d'ordre électrique et non électrique	Mises en situations afin de définir le niveau d'habilitation nécessaire et les moyens à mettre en œuvre afin d'intervenir en toute sécurité
Validation des acquis et synthèse	Test de fin de stage (**) et rappels des différents modules vus en salle et en atelier Point sur l'atteinte des objectifs, des attentes, évaluation de la satisfaction. *(**) Questionnaire destiné à évaluer les connaissances du stagiaire sur les thèmes développés lors de la formation. Le résultat obtenu a une influence sur l'avis donné par le formateur.*

A l'issue de la formation, un avis sur habilitation électrique sera émis dans un délai maximal d'un mois

Tous nos programmes de formation sont établis conformément à l'article L-6313-1 du code du travail

Programme Générique de Formation VE-VH niveau 3
LA PREVENTION DES RISQUES ELECTRIQUES (maintien de qualification)

Modalités d'accès à la formation

- Plan de formation

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

- Formation présentielle avec évaluations individuelles théoriques et pratiques réalisées au cours de la formation
- Pédagogie active et participative, alternance d'exercices en salle et de mises en situation pratiques à l'atelier
- Diaporama d'animation
- Fourniture d'un support de cours comprenant également les travaux pratiques
- EPI/EPC, matériel et pièces pédagogiques

Compétences du formateur

- Formateur spécialisé en pédagogie des adultes et techniques d'animation
- Double compétence technique (VE-VH) et pédagogique
- Formateur expérimenté dans le domaine de l'habilitation et disposant des habilitations électriques obligatoires

Modalités d'acceptation du stagiaire à la formation

- Le jour du stage, le stagiaire devra se munir d'une pièce d'identité, de sa convocation au stage, de vêtements de travail et de chaussures de sécurité

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation

- Questionnaire individuel d'évaluation des connaissances acquises réalisé en fin de stage

Modalités d'évaluation de votre satisfaction

- Questionnaire individuel d'évaluation de satisfaction à chaud réalisé en fin de stage

Formalisation à l'issue de la formation

- Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue du stage au stagiaire
- Une copie de la feuille de présence est délivrée à l'entreprise et à l'OPCO
- A l'issue de la formation, un avis sur habilitation électrique sera émis dans un délai maximal d'un mois
  Titres d'habilitation : B1XL/B2XL$_{\text{dépanneur-remorqueur}}$

Personnes en situation de handicap

- L'ensemble de nos formations sont accessibles à tout public, y compris les personnes en situation de handicap (PSH)
  Pour toute information, contactez notre référent handicap

Tarif catalogue

- Nous consulter ou consulter le site web www.forvatec.com